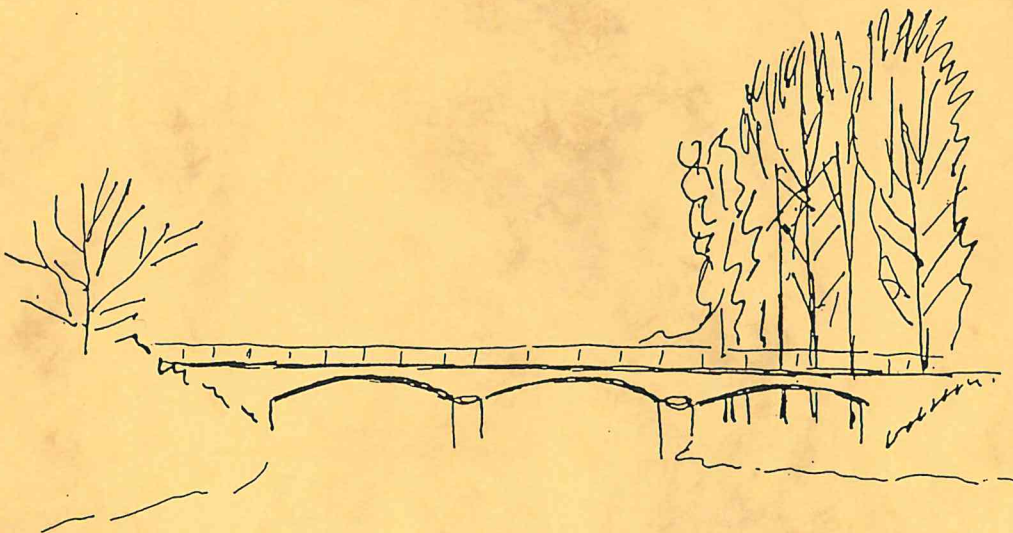
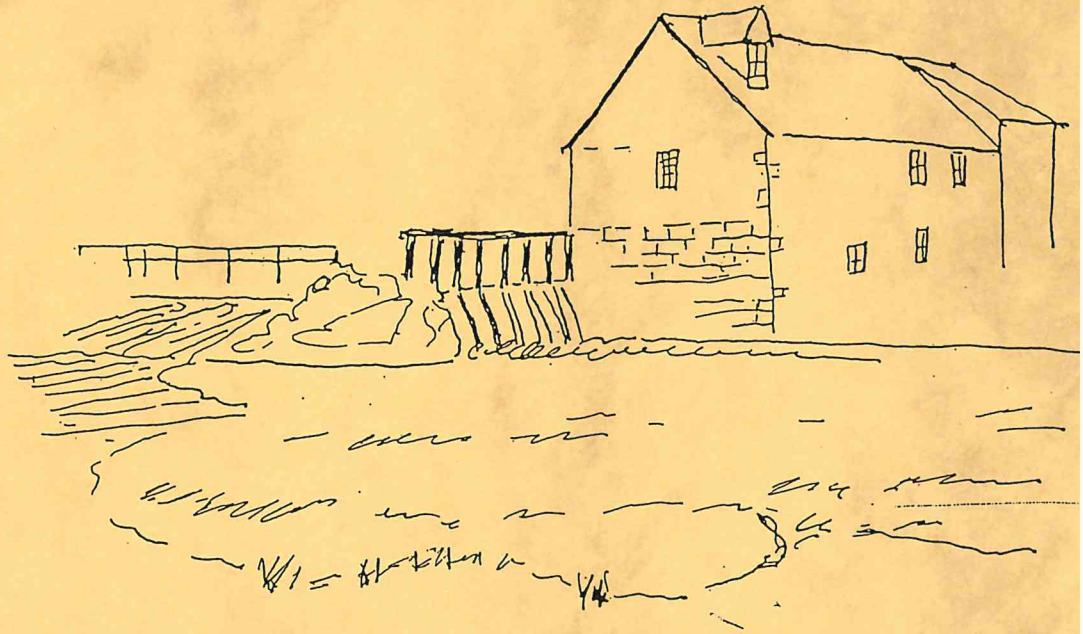


**S
t
D
I
D
I
E_n
B R I O N N A I S**



**BULLETIN
MUNICIPAL
NUMERO 19
ANNEE 2008**

Le mot du Maire

En ce début d'année 2008, le Conseil Municipal et moi même vous présentons à toutes et tous nos meilleurs voeux de bonheur et santé avec une pensée particulière pour les personnes souffrantes ou dans la peine.

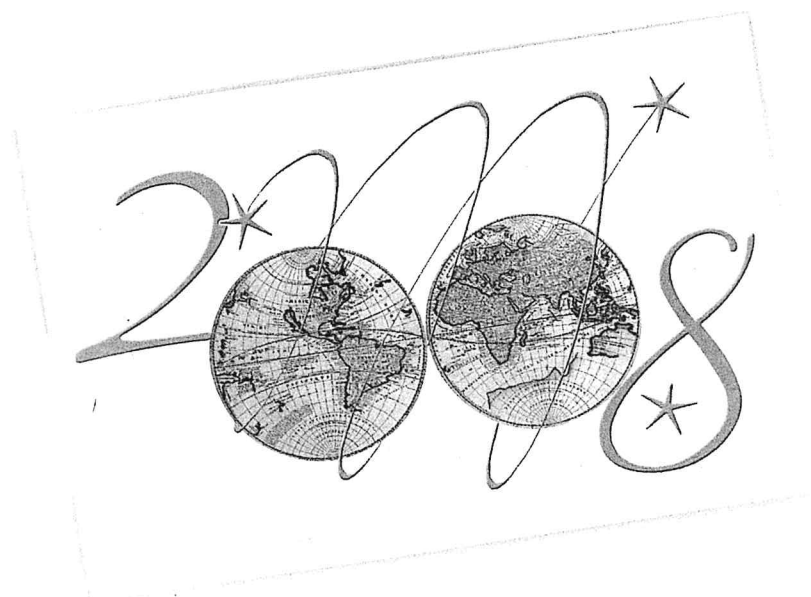
Je tiens tout particulièrement à remercier les associations, les bénévoles, les employés qui effectuent un travail important, chacun dans leurs compétences, pour animer, innover et dynamiser notre village. Q'ils en soient félicités par tous.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants. J'espère que ce bulletin vous apportera un compte rendu de l'année écoulée et des informations sur la vie et le fonctionnement de notre village.

Je tiens à remercier les personnes qui ont rédigé des articles et participé à l'élaboration de ce document.

Le Maire

André MAMESSIER



Dépenses



Remboursement des emprunts	30938 €
Travaux voirie (dont enfouissement lignes, terrain multisports etc...)	20744 €
Travaux de bâtiments (dont église et divers)	7148 €
Achat tondeuse, jeux d'enfants, tables chaises école, fourneau salle	5840 €
Combustibles et carburant	2643€
Fournitures de bureau, entretien, documentation, livres	2426 €
Frais de personnel et rémunérations diverses (receveur)	32296 €
Impôts et taxes	1568 €
Fleurs, entretien terrains	648 €
Entretien matériel et achat petit matériel	2247 €
Electricité, eau , gaz	5820 €
Primes assurances	2250 €
Subventions versées aux associations	341 €
Cotisations associations maires et honoraires	663 €
Participations (RPI, Collège, Syndicat Eaux,)	12875 €
Fêtes et cérémonies	3325 €
Frais de timbres et téléphone	2424 €
Indemnité des élus	10292 €



TOTAL

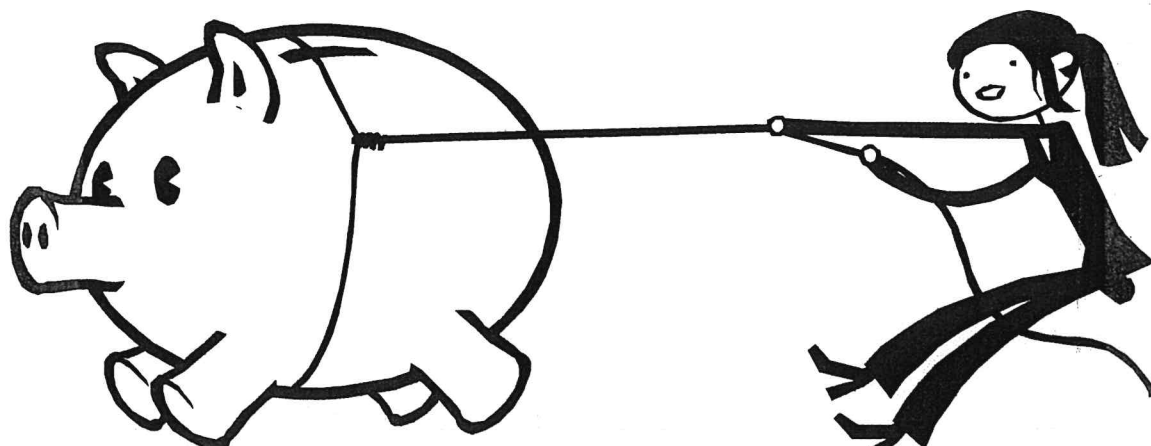
144488 €

Recettes



Subventions et Participations	44868 €
Redevances EDF et télécom	250 €
Fonds compensation TVA	7591 €
Locations immeubles	9212 €
Remboursement sur salaires CAE	4210 €
Dotation Globale de Fonctionnement et Dotation Solidarité rurale	27175 €
Impôts indirects (droits mutation,)	3591 €
Contributions directes :	54124 €
Taxe d'habitation	4549 €
Taxe foncier bâti	7925 €
Taxe foncier non bâti	24995 €
Taxe professionnelle	13510 €
Compensations	7064 €
Excédent reporté	13612 €

TOTAL	171697 €



ETAT

CIVIL

1907

7 NAISSANCES :

BERNARD Jeanne Marie - CHANDON Eugénie - DERESSE Marie-Louise -
DESBORDES Claudien - DURY Marie Catherine Yvonne - LAMOTTE Claudien

3 MARIAGES :

GUILLIEN Gilbert, cultivateur, 25 ans et LAMBOROT Jeanne, cultivatrice, 24 ans

DUPUIS Pierre, cultivateur, 37 ans et MYARD Joséphine, sans profession, 19 ans

AUBRET Claude-Marie, cantonnier, 29 ans et MAMESSIER Claudine, couturière, 25
ans

3 DECES :

MAMESSIER Antoine, menuisier, 69 ans

DUCERF Marguerite épouse de Pierre LAMBOROT, cultivatrice, 55 ans

MYARD Joséphine épouse de Pierre DUPUIS, cultivatrice, 20 ans

ETAT CIVIL 2007

NAISSANCE

*PULINA Jolyanne née le 11 novembre 2007 à Paray le Monial dont les
parents sont domiciliés "Chateau vert"*

DECES

*FARNIER Lucie Emilie Marguerite Marie Veuve RAJAUD, décédée à son
domicile le 7 janvier 2007*

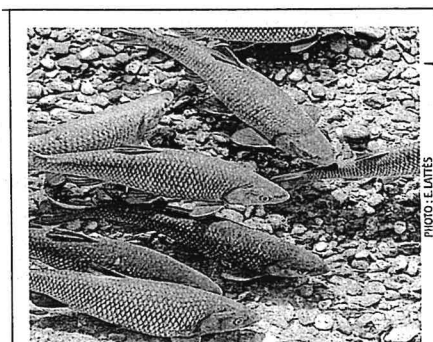
TRAVAUX DE VOIRIE REALISES EN 2007

Tous les CHEMINS de la commune ont été suivis par l'employé communal.

120 Tonnes de grès rouge (pour un coût de 1552.14 €) ont permis de maintenir nos chemins en bon état.

Le milieu des chemins a été broyé, les fossés ont été nettoyés avec la cureuse.

LA PERCHE BRIONNAISE



Les gardons fraient

Suivant la température de l'eau, leur frai s'étale d'avril à fin juin. Le mâle arbore des couleurs plus vives encore que le reste de l'année et qui lui valent bien son nom latin: *Rutilus rutilus*. Œil rouge, flancs argentés... Toutes les femelles d'un même groupe pondent en même temps... sachez que chacune d'entre elles peut produire de 50 à 100 000 œufs, une belle nursery.

Cette année 2007, la "PERCHE BRIONNAISE" a connu une grande animation avec les importants travaux sur l'Arconce (réfection du mur du bief au moulin de Guénard). La préparation des dossiers pour les demandes de subventions, les différentes réunions avec les propriétaires et riverains de la rivière ainsi qu'avec les entreprises ont demandé beaucoup de temps.

Grâce à une bonne concertation avec les entreprises POMMIER et BOURGEON, les travaux ont été réalisés assez rapidement de façon à ne pas gêner trop longtemps les riverains et les pêcheurs. Les travaux ont duré du 13 mai au soir au 25 mai au soir. Tout le monde y a trouvé son compte, avec ces travaux importants le niveau de l'Arconce ne sera jamais trop bas.

Bien sûr, l'alevinage a eu lieu comme chaque année avec 100 kgs de truites et 5 grosses truites baguées ainsi que 50 kgs de tanches et 100 kgs de brochets.

Les repas de février et septembre ont connu une grande affluence ! Le prochain repas aura lieu à Poisson le 23 février 2008.

Le Président et le bureau souhaitent à tous les habitants et à ses sociétaires une très bonne année 2008.

BIBLIOTHEQUE

Heures d'ouverture :

Mardi et samedi de 10 H 0 12 H

La bibliothèque accueille gratuitement toutes les personnes de Saint Didier, Varenne l'Arconce et Sarry. Les enfants de l'école fréquentent la bibliothèque tous les mardis, bien conseillés par deux bibliothécaires qualifiées.

Un choix varié est à votre disposition dans les rayonnages concernant aussi bien les adultes que les enfants (romans, documentaires et BD).

Les livres du Centre Départemental de Lecture Publique de Macon sont changés régulièrement, tous les trimestres. Certains sont achetés par la commune et d'autres proviennent de dons.

SCRABBLE

SI VOUS SOUHAITEZ VOUS DÉTENDRE EN JOUANT AU SCRABBLE, VENEZ NOUS REJOINDRE TOUS LES QUINZE JOURS : LE LUNDI APRÈS MIDI

DEUX FAÇONS DE JOUER : DUPLICATÉ OU NORMAL , AU CHOIX DES PARTICIPANTS

IL EST PRÉFÉRABLE D'APPORTER VOS JEUX ET DICTIONNAIRE SI POSSIBLE

L'APRÈS-MIDI SE TERMINE VERS LES 17 HEURES APRÈS AVOIR PARTAGÉ EN TOUTE CONVIVIALITÉ : CAFÉ, TISANE ET GÂTEAUX.

FLEURISSEMENT

FLASH ... Nous venons d'apprendre que notre commune a obtenu le 6ème prix départemental de fleurissement dans la catégorie "communes de moins de 500 habitants"



BONNE ANNÉE 2008

TOUTE L'ÉQUIPE DE L'ASSOCIATION DE LOISIRS VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VŒUX

Bilan de l'année 2007

→ RANDONNÉE PÉDESTRE

Beau succès pour l'édition 2007 puisque 367 marcheurs ont sillonné nos circuits dans la bonne humeur. Les changements de formule sur les ravitaillements, ainsi que l'accueil sur ceux-ci ont été très appréciés

→ REPAS D'ÉTÉ

Nouveauté cette année, cet à midi et non le soir que nos convives se sont retrouvés autour des traditionnels jambons à la broche. Un concours de pétanque amical et divers jeux de cartes ont permis à tous de passer un agréable après-midi.

→ CONCOURS DE MANILLE

Notre concours connaît un succès croissant depuis quelques années, puisque 50 doublettes se sont disputées les jambons et autres lots mise en jeu.

→ ARBRE DE NOËL

Une première aussi cette année puisque contrairement aux années précédentes où une animation venait à nous, cette fois c'est nous qui avons fait le déplacement à Lyon pour assister à un spectacle de guignol qui a ravi petits et grands. A notre retour à Saint-Didier, un bon nombre de personnes sont venu nous rejoindre pour attendre le passage du vieux Monsieur barbu. Cadeaux pour les enfants, crémant pour les grands !

Cette année encore, la vie associative a bien fonctionnée. Nous remercions toutes les personnes qui par leur aide ont participé au bon déroulement de nos manifestations.

→ RENDEZ-VOUS 2008 :

- **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** : 8 février 2008
- **11 MAI** : randonnée
- **29 NOVEMBRE** : concours de manille
- **20 décembre** : arbre de Noël

Dans l'été un repas sera organisé pour remercier tous les bénévoles.



**ASSOCIATION POUR
L'EGLISE DE
SAINT-DIDIER-EN-BRIONNAIS**

SIÈGE SOCIAL :
MAIRIE DE SAINT-DIDIER-EN-BRIONNAIS
CORRESPONDANCE:
A.E.S.D.B.
EDOUARD DECHELETTE
"GRANDE TERRE"
71110 ST-DIDIER-EN-BRIONNAIS



- I L'Assemblée Générale s'est réunie le 27 Mars 2007.
- II Le concert annuel a eu lieu le Dimanche 26 août 2007.
La soprane Madame Delphine ASTOUX, ses élèves et Béatrice SPENGER au piano, nous ont donné un très beau concert.
La recette nette s'est élevée à 1551 €. Un grand merci à tous les bénévoles, à la Municipalité et au Père GROBOT.
- III La préservation et la reconstitution du tabernacle du XVIIème siècle (I.I.S.M.H.M.M. : inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques) sont achevées. Le tabernacle doit regagner St. Didier, afin que trois doreurs puissent être mis en concurrence pour la deuxième tranche de travaux sur cet objet sacré (dorure) .
- IV Le 1^{er} Octobre, Monseigneur CALIME, représentant le Père LAROCHE, Président de la Commission d'Art Sacré du diocèse, Monsieur Le curé de notre paroisse sont venus dans notre église pour réfléchir avec Monsieur Le Maire et les paroissiens, sur les divers projets d'aménagement intérieur en cours.
- V Le prochain concert aura lieu le Dimanche 31 Août 2008.
Au programme :
la maîtrise de la Cathédrale St. LAZARE d'AUTUN,
dirigée par Monsieur Fabien BARXELL, Maître de Chapelle.

Tous nos vœux de douce et heureuse année !

ASSOCIATION MUSICALE DU CHAROLAIS BRIONNAIS

COURS DE MUSIQUE 2007/2008

L'Association Musicale du Charolais-Brionnais, dont le siège social est à Saint Didier en Brionnais, fait sa 23ème rentrée scolaire

RESUME DES ACTIVITES

Informatique musicale (musique assistée par ordinateur) : pour apprendre des instruments comme : **la guitare, le piano ou bien encore le solfège.** Pour réaliser vos propres musiques. pour que vous puissiez aussi comprendre et aborder les techniques d'aujourd'hui, **avec l'ordinateur.**

L'atelier apprendre à chanter, va vous faire pratiquer toutes les techniques vocales (exercices d'échauffement, vocalises, souffle etc...), pour interpréter vos airs préférés.

La chorale adultes "Les Choeurs du Val d'Arconce" vous permettra en répétant chaque lundi soir, de constituer un programme de chansons pour assurer des spectacles

Si vous avez entre 14 et 18 ans , optez pour un des ateliers "chansons d'aujourd'hui" : On peut y apprendre les techniques du chant ,monter un spectacle, le tout avec micros, accompagné de karaoké.

Pour les petits (4/7 ans) : l'atelier "éveil musical" permettra à vos enfants d'aborder les rythmes du monde entier, d'écouter des musiques de tous pays, de reconnaître les instruments, de chanter et danser, de pratiquer de nombreux jeux musicaux individuellement ou en groupe, avec pleins d'instruments adaptés.

Atelier flûte à bec solfège et théorie musicale (7 à 14 ans): permet d'entrer en douceur, dans la lecture des notes, des rythmes et dans la pratique instrumentale

Enseignement instrumental : des cours de **guitare, de batterie, de trompette, de piano, de flûte à bec** et d'**harmonica** offrent la possibilité de vous familiariser avec différents styles musicaux, en solo ou en duo, avec ou sans l'accompagnement de compact disque.

Les enfants et adultes désirant s'initier ou se perfectionner en musique peuvent téléphoner au : 03 85 25 28 47

Les cours se déroulent, suivant les activités : à Saint Didier en Brionnais, Poisson, Paray le Monial

AUTRES ACTIVITES

L'assemblée générale annuelle s'est déroulée le vendredi 19 janvier 2007 à la salle des fêtes de Saint Didier et a vu la réélection du Président : M. André MAMESSIER

Cette réunion fut suivi d'un repas très convivial et animé par les choeurs du Val d'Arconce à l'auberge de Saint Didier

CONCERTS DES CHOEURS DU VAL D'ARCONCE

Vendredi 3 novembre 2006 avec Claude JULIEN au théâtre de Paray le Monial

Samedi 21 Avril 2007 à l'église de Poisson (22ème Avril)

Samedi 21 juin 2007 au cloître de Paray le Monial (fête de la musique)

Dimanche 30 septembre 2007 à l'église de La Clayette

Samedi 15 et dimanche 16 décembre 2007 animation chantée dans les rues de Paray le Monial (chants de Noël) Super ambiance !

DERNIERE MINUTE

Notons la confection de nouvelles tenues pour les Choeurs du Val d'Arconce. Vous pourrez découvrir cette nouvelle tenue de scène au prochain spectacle des Choeurs du Val d'Arconce le vendredi 14 mars 2008 à partir de 20 H 45 lors d'une rencontre chorales à l'église de Varennes sous Dun.



DATES A RETENIR

DIMANCHE 9 ET 16 MARS 2008 : Elections municipales

SAMEDI 26 AVRIL : Repas communal

DIMANCHE 11 MAI : Randonnée pédestre

DIMANCHE 31 AOUT : Concert à l'église

SAMEDI 29 NOVEMBRE : Concours de manille

SAMEDI 20 DECEMBRE : Arbre de Noël

DEPART DE LISE CORNELOUP

A la rentrée scolaire une nouvelle employée, Catherine THEVENET a remplacé Mme CORNELOUP pour assurer la cantine, la garderie et le ménage des bâtiments communaux. Dorénavant les repas ne sont plus fabriqués sur place mais livrés par un traiteur.

A la fin de l'année scolaire une petite cérémonie a eu lieu en présence d'une nombreuse assistance dont les anciens "pensionnaires de la cantine" pour remercier Lise de son travail accompli.



Christophe, Instituteur, regrette les bons petits plats de Lise :
"Des écoles font la semaine du goût, à Saint Didier c'était toute l'année"



RPI du Brionnais 2008

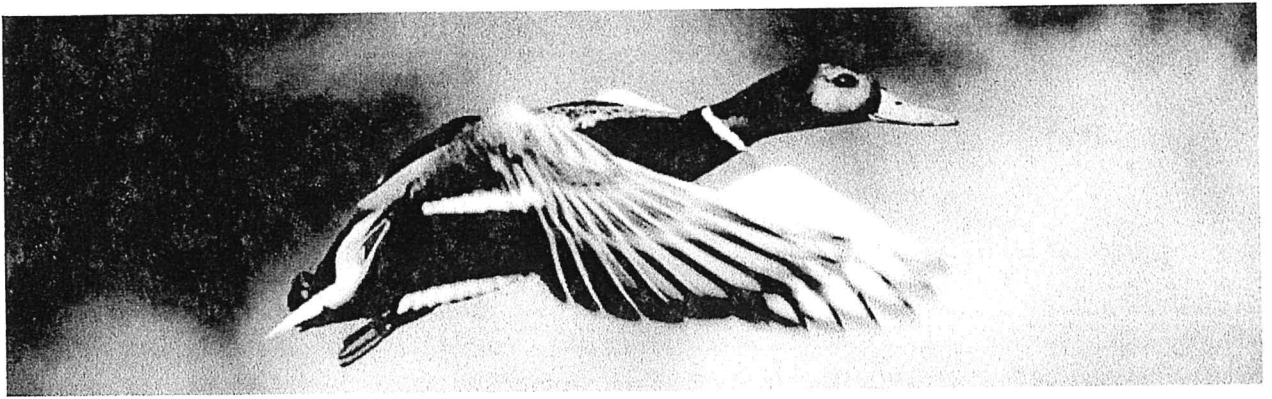
31 ! Vous avez bien compté.

C'est l'effectif qui peuple l'école de Saint Didier cette année. A défaut d'agrandir les murs, il a été nécessaire de s'équiper en mobilier pour accueillir tous ces enfants qui arrivent des six communes du RPI.

Vous avez également reconnu le lieu où la photo a été prise ! Cet espace de sport est très apprécié par les enfants et pour moi, c'est un outil de travail formidable. N'hésitez pas à l'utiliser avec vos enfants ou vos petits-enfants.

Notre école se porte bien et le vrombissement des moteurs des cars qui arrivent les matins, les cris des enfants dans la cour, tous ces bruits qui animent notre village, se feront entendre encore longtemps, je l'espère

L'instituteur : Christophe JOSEPH



Société de chasse *LE RALLY*

Le nombre d'adhérents de la société de chasse pour la saison 2007 / 2008 est stable avec 19 chasseurs. Grace aux efforts des sociétaires et avec l'aide de la fédération des chasseurs de Saône et Loire, nous avons encore lâché cent perdrix grises au mois d'août 2007, puis une trentaine de faisans pendant la saison.

En fin de saison de tir, il reste des perdrix grises et rouges et quelques faisans dans nos prairies. Mais comme les autres années, avant leur reproduction sur notre commune ils leur restent le mauvais temps de l'hiver et les prédateurs à affronter. Nous remercions les chasseurs qui continuent à leur porter de la nourriture dans les agrainoirs et les piégeurs pour leurs prises de nuisibles très importantes pour avoir une bonne démarche de repeuplement.

Pour les autres gibiers, une densité moyenne de lièvres est à signaler, les lapins de garenne sont encore trop rares sur notre société.

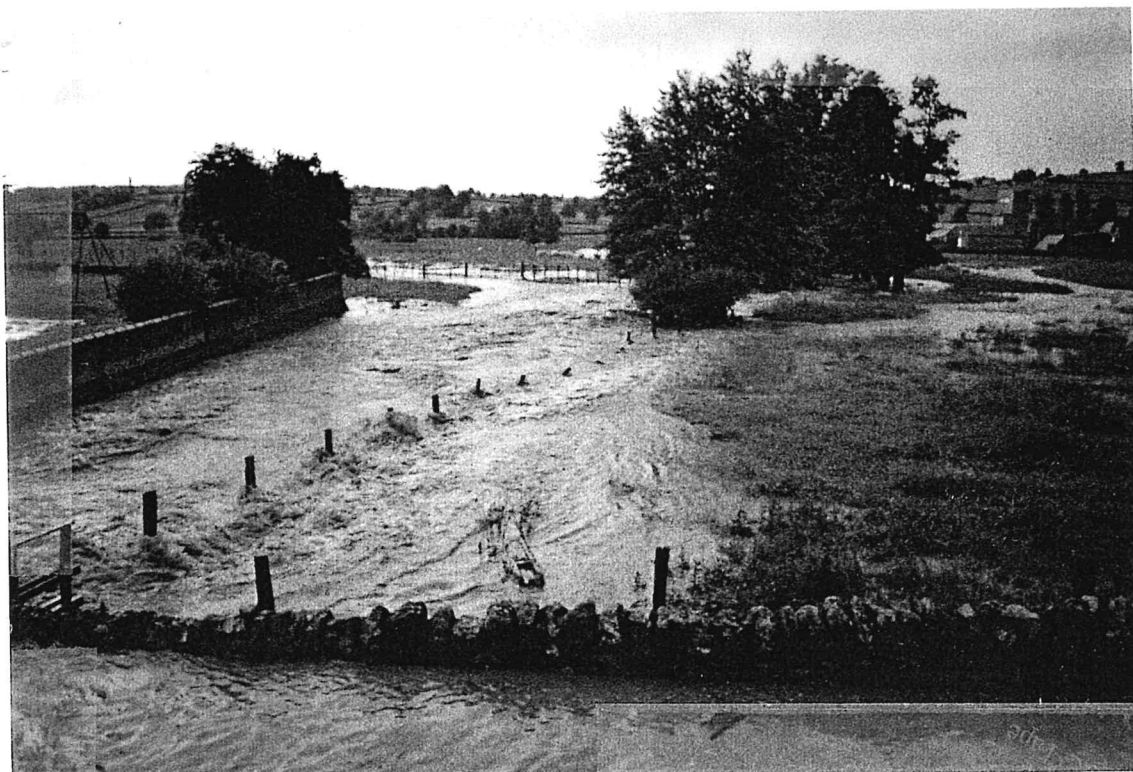
Pour le gros gibier; le chevreuil est stable, nous avons obtenu 6 bagues pour la saison. Cette année un nouveau plan de chasse a été mis en action pour le sanglier, nous avons obtenu 10 bagues car ils sont de passage dans nos forêts mais occasionnent de nombreux dégâts dans nos prairies brionnaises.



INONDATIONS DU 14 JUIN 2007

Nous n'avons heureusement pas connu d'importants dégâts comme les communes voisines des cantons de Semur en Brionnais et Marcigny, mais le ruisseau à l'entrée du bourg était bien sorti de son lit.

De mémoire, les habitants de Saint Didier ne se souviennent pas d'avoir vu un tel phénomène



Photos prises par Christian JONDET



ENVIRONNEMENT

Le prestataire de la collecte des ordures ménagères a changé depuis le 5 décembre 2007.

- * La Société CHAMFRAIX va se charger de l'enlèvement des ordures ménagères ,
- * SITA continue l'enlèvement des déchets triés en points propres
- * COVED l'enlèvement en déchetterie

A cette occasion les bacs de 660 litres ont été remplacés par des bacs neufs, propriété de la communauté de communes : 15 bacs pour notre commune

La collecte des ordures ménagères se fait en porte à porte, c'est à dire que l'utilisateur doit déposer ses déchets au bord de la voie publique le mardi soir pour un enlèvement le mercredi matin. Il doit fournir un récipient (poubelle) pour contenir ses déchets et éviter les odeurs et nuisances de chiens ou chats. En raison de contraintes particulières (chemins étroits, manœuvres difficiles) certains usagers se sont pas desservis en porte à porte, c'est à leur intention que sont placés les grands containers au point de passage le plus proche. Un relâchement du tri sélectif se fait sentir : nous avons un tonnage des ordures ménagères en hausse. Le prix des déchets est très élevé

Un rappel : le même objet coûte :

- ☒ 1 € s'il est déposé, trié, dans les containers PAV
- ☒ 5 € s'il est déposé à la déchetterie
- ☒ 7 € s'il est mis dans la poubelle ordures ménagères le mercredi

Pour l'année 2006 : la dépense totale a été de près de 350 000 € pour les 14 communes du canton. Coût par habitant : 69.60 €

QUELQUES RAPPELS : Les barquettes -boîtes en plastique - les films plastiques ne vont pas avec les emballages mais à la poubelle

Déchets refusés : Pneu - piles - piles clôture - amiante - déchets agricoles

**BRAVO POUR LE TRI SELECTIF MAIS IL FAUT POURSUIVRE NOS EFFORTS.
MERCİ D'AVANCE**

L'INFEau

La feuille d'information sur l'eau potable

2006



SIE DU BRIONNAIS

Extrait du rapport annuel 2006
sur le prix et la qualité
du service public

PROVENANCE

14 ressources

- Des ressources propres au syndicat :
3 puits à Chambilly, 3 puits à Baugy et 2 puits à Marcigny ont fourni 750 796 m³ d'eau traitée.
- Des importations des collectivités voisines d'un volume total de 2 825 477 m³ :
 - 6 importateurs distincts : Sae du Charollais, Sie de Bourbince Oudrache, Sie de l'Arconce, Sie de la Haute Grosne (interconnexion Saone-Loire), Sie de la Vallée du Sornin et la commune de Chauffailles.



■ LOCAL
▒ IMPORT

DESERTE

16 443 habitants

Le service d'eau potable du Sie du Brionnais regroupe les communes de : Amanze, Anglure-sous-Dun, Anzy-le-Duc, Baudemont, Baugy, Bois-Sainte-Marie, Briant, Changy, Chatenay, Colombier-en-Brionnais, Curbigny, Dompierre-les-Ormes, Dyo, Gibles, Hôpital-le-Mercier, Lugny-les-Charolles, Marcigny, Marcilly-la-Gueurce, Montceaux-l'Etoile, Mussigny-sous-Dun, Nochize, Ouroux-sous-le-Bois-Sainte-Marie, Oye, Poisson, Prizy, Saint-Christophe-en-Brionnais, Saint-Didier-en-Brionnais, Saint-Germain-en-Brionnais, Saint-Julien-de-Civry, Saint-Racho, Saint-Symphorien-des-Bois, Saint-Yan, Sarry, Trivy, Vareilles, Varenne-l'Arconce, Varenne-Saint-Germain, Varennes-sous-Dun, Vaudebarrier, Versaugues, Vindecy et Vitry-en-Charollais.



42 communes adhérentes

EXPLOITATION

Par la S.A.U.R. France
En affermage

La société S.A.U.R. France a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

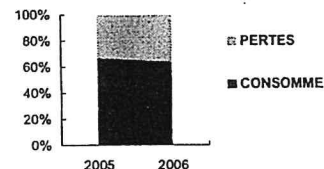


DISTRIBUTION

Un réseau de 938 km
1 230 124 m³ consommés

En 2006 les abonnés domestiques ont consommé 1 230 124 m³ soit en moyenne 205 litres par habitant et par jour (+2,44 % par rapport à 2005).

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), le rendement du réseau était de 63,67 % en 2006 (il était de 68,01 % en 2005). Les rendements donnés sont calculés sur une période entre deux relèves de compteur successives.



Rendement du réseau

PRIX

290,82 € pour 120 m³

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé. Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera 290,82 € en 2007 (sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2007, toutes taxes comprises hors contre valeur pollution). Soit en moyenne 2,42 €/m³, +2,16 % par rapport à 2006.

Sur ce montant, 45 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 37 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 18 %.



Répartition des montants collectés



Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Mâcon, le 15 novembre 2007

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE SAINT DIDIER EN BRIONNAIS
MAIRIE
71110 SAINT DIDIER EN BRIONNAIS

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :

CTRL SANITAIRE Pb,Ni,Cu (AM 12/03)
BRIONNAIS

Prélevé le : mardi 16 octobre 2007 à 13h40
par : LABO.C.H. MACON / M.C. GELIN
Type visite : D2

Type	Code	Nom
rélevé	00040066	BRIONNAIS
ité de gestion	0008	BRIONNAIS
stallation	UDI 000615	BRIONNAIS-BAUGY
oint de surveillance	S 0000001186	BOURG
ocalisation exacte		SALLE COMMUNALE (extérieur)
ommune		SAINT DIDIER EN BRIONNAIS

Mesures de terrain

Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
	inférieure	supérieure	inférieure	supérieure

ARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (0=r.a.s., sinon =1, cf comm.)	0 qualit.			
Couleur (0=r.a.s., sinon =1, cf comm.)	0 qualit.			
Odeur (0=r.a.s., sinon =1, cf comm.)	0 qualit.			
Saveur (0=r.a.s., sinon =1, cf comm.)	0 qualit.			
ONTXTE ENVIRONNEMENTAL				
Température de l'eau	17,0 °C		25,00	
QUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH	7,55 unité pH		6,50	9,00
Chlore libre	0,19 mg/Cl2			
Chlore total	0,21 mg/Cl2			

Analyse laboratoire

analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE SAVOIE, CHAMBERY 7301
Code SISE de l'analyse : 00046760 Référence laboratoire : 07101600966801

Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
	inférieure	supérieure	inférieure	supérieure

HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU

Benzo(a)pyrène *	<0,005 µg/l		0,01	
Benzo(b)fluoranthène	<0,005 µg/l		0,10	
Benzo(g,h,i)ppérylène	<0,005 µg/l		0,10	
Benzo(k)fluoranthène	<0,005 µg/l		0,10	
Hydrocarb.polycycl.arom.(4subst.)	<0,02 µg/l		0,10	

Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
	inférieure	supérieure	inférieure	supérieure

HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU

Indène(1,2,3-cd)pyrène	<0,005 µg/l		0,10	
Antimoine	<3 µg/l		5,00	
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTIION				
Bromoforme	<1 µg/l		150,00	
Chlorodibromométhane	5,2 µg/l		150,00	
Chloroforme	3,7 µg/l		150,00	
Dichloromonobromométhane	4,5 µg/l		150,00	
Trihalométhanes (4 substances)	13,3 µg/l		150,00	

Analyse effectuée par : LABORATOIRE D'HYDROLOGIE DU CENTRE HOSPITALIER DE MACON 7101
Code SISE de l'analyse : 00046761 Référence laboratoire : 2007.1087-2-1

Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
	inférieure	supérieure	inférieure	supérieure

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Turbidité néphélobimétrique NFU	0,40 NFU			2,00
FER ET MANGANESE				
Fer total	<100 µg/l			200,00
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	476,00 µS/cm		200,00	1100,00

OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.

Aluminium total µg/l	15 µg/l			200,00
Cadmium	<1 µg/l		5,00	
Chrome total	<2 µg/l		50,00	
Cuivre	0,46 mg/l		2,00	1,00
Nickel	<5 µg/l		20,00	
Plomb	<7 µg/l		25,00	

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH4)	<0,02 mg/l			0,10
Nitrates (en NO3)	16,0 mg/l		50,00	
Nitrites (en NO2)	<0,02 mg/l		0,50	

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	3 n/ml			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/ml			0
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/100ml			0
Bact. et spores sulfite-rédu./100ml	<1 n/100ml			
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/100ml			
Escherichia coli /100ml-MF	<1 n/100ml			

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00040066)

Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour les paramètres : plomb, cuivre et nickel. Ces résultats ne valent que pour le point où ils ont été respectivement mesurés. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.

Pour le Directeur
l'ingénieur du génie sanitaire

Le don du sang

BILAN DES COLLECTES DE SANG DE L'ANNÉE 2007

22 décembre 2006	Ligny en Brionnais	50 (en 2005 : 54)
16 février 2007	Semur en Brionnais	57 (en 2006 : 34)
23 mai 2007	Varenne l'Arconce	36 (en 2006 : 30)
3 août 2007	Ligny en Brionnais	73 (en 2006 : 48 à St Christophe)
10 octobre 2007	St Julien de Jonzy	57 (en 2006 : 34)

soit un total de 273 dons en 2007 (200 en 2006)

soit une progression de 73 dons, ce qui est très encourageant pour les organisateurs et nous pouvons féliciter et encourager encore les donateurs.

En effet, à Ligny, nous avons fait une très bonne collecte grâce aux efforts d'une personne que je remercie particulièrement et cela a porté ses fruits.

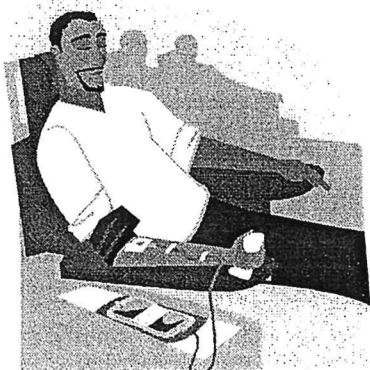
CALENDRIER DES COLLECTES 2008

Vendredi 29 février	Semur en Brionnais
Mercredi 21 mai	Varenne l'Arconce
Vendredi 1er août	Ligny en Brionnais
Mercredi 8 octobre	St Julien de Jonzy
Mercredi 10 décembre	St Christophe en Brionnais

Dans le planning établi par l'EFS (Ets Français du Sang), il est précisé que les petites collectes (inférieures à 40 donateurs) pourront être regroupées pour leur permettre d'accroître encore plus leurs prélèvements départementaux, car ils seront ainsi moins dispersés.

Donc il faut que les personnes qui ne sont pas donateurs prennent conscience de l'importance de ce geste et se mobilisent pour donner leur sang car il y a un besoin urgent et constant, notamment dans notre département.

La Présidente
Annie BUISSON
Tél. 03-85-25-23-25



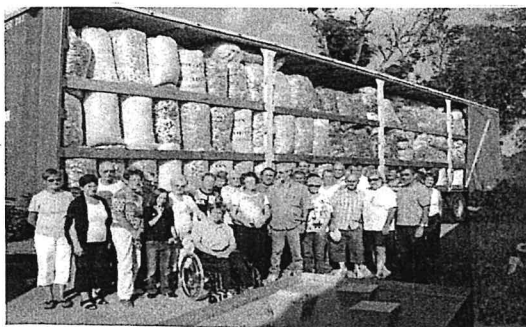
La page du Père bouchon.

L'Association : 1 Bouchon collecté = 1 Geste utile
Siège social N°1 Cité Aéronautique
71600 SAINT YAN.
Téléphone : 06~61~12~81~62~.

Depuis deux ans l'association avec sa quarantaine de bénévoles, en majorité féminine et de DIGOIN, collecte, tri, conditionne **couverts et bouchons en plastique servant à fermer n'importe quel contenant** (tubes de dentifrice, lessive, eau, lait, nescafé, banania, etc..) et vend ces produits à l'acheteur le plus offrant, le dernier étant le Comptoir des Plastiques de l'Ain situé à PONT d'AIN. Cinquante points de collecte sont en place essentiellement sur le Sud et Sud Ouest du département dans différents magasins : Centre Leclerc, Intermarché, huit à huit, Atac, France Boissons, Leader Price et d'autres petits commerces locaux, mais aussi dans des déchetteries, Marcigny, Paray le Monial, Digoin, Autun, bientôt à Montceau les Mines et Le Creusot, pour des raisons de logistique au niveau transport nous ne pouvons pas aller plus loin, hormis que les municipalités veuillent bien participer en nous faisant des transports occasionnels dans les dépôts les plus éloignés, comme le fait la mairie de Gueugnon, Grury et Vitry en Charollais. Ce ne sont pas moins de **31, 153 Tonnes** qui ont été livrées chez trois acheteurs différents, **3,500 Tonnes** qui sont conditionnées pour le prochain camion, ce stock sera à voir l'après midi du **17 Mai à 14 H.** lors des portes ouvertes que nous organisons pour sensibiliser l'ensemble de la population du département sur l'impact visuel que cela représente, un bouchon pèse 2gr 5 de moyenne, nous vous invitons à venir voir ce que représentent **10 tonnes**. L'association se déplace dans les écoles à la demande des directeurs (trices) pour expliquer aux enfants le travail que l'on fait et le but de cette action, dépollution visuelle de la nature, solidarité en venant en aide aux personnes handicapées et pédagogie en apprenant aux jeunes enfants à protéger notre environnement déjà bien souillé par manque de respect et de savoir vivre. Je viens de vous parler de l'aide aux personnes handicapées, il faut savoir que l'on ne voit pas toutes les personnes handicapées, vu les faibles revenus elles ne peuvent pas sortir, l'association a pour mission d'acheter du matériel ou autres produits non pris en charge par les organismes concernés. Trois actions ont été faites par l'association, 20 cartons de couches pour une petite fille de huit ans atteinte de la *maladie de coma* depuis l'âge de trois ans, du matériel scolaire en braille pour un petit garçon aveugle et un autre malvoyant qui sont scolarisés à l'école spécialisée de YSEURE (03) et troisième aide à une dame handicapée suite à un accident de voiture qui s'est fait voler son chéquier au cours d'une hospitalisation de cinq mois, la totalité de son compte a été débité, vivant seule, à son retour il lui restait 17 centimes d'€, l'association lui a payé sa mutuelle, sa facture E.D.F. , son téléphone et ses charges locatives. Aujourd'hui nous n'avons aucune demande d'aide de prévu pour 2008, nous lançons un appel aux élus, aux C. C. A. S et à toutes personnes qui connaîtraient des personnes handicapées sur le département de nous contacter, nous sommes là pour aider ces personnes, il y en a, mais ? elles ont leur pudeur et n'osent pas demander.

En tant que Président, les bénévoles de l'Association se joignent à moi, nous vous souhaitons nos meilleurs vœux de santé, de paix et de bonheur ainsi qu'à votre famille pour l'année 2008.

Maurice PERRIER.



650 Sacs 10956 Kg de couvercles et bouchons conditionnés et chargés avec une équipe de bénévoles dynamiques.

Courriel : leperebouchon@aol.com

Site internet : <http://pageperso.aol.fr/leperebouchon/collecte-de-bouchons.htm>

Pour notre commune vous pouvez déposer vos bouchons chez :

Suzanne et Henri CORNELOUP
Montrafond

ST DIDIER EN BRIONNAIS

QUI SOMMES-NOUS ?

L'association gestionnaire du service d'aide à domicile appartient au mouvement ADMR qui développe depuis 1945 son activité d'aide aux familles et aux personnes retraitées.

3200 associations locales sont réparties sur l'ensemble du territoire français.

Notre association loi 1901, à but non lucratif, est déclarée en préfecture. Elle adhère à la Fédération ADMR de Saône et Loire.

En Saône et Loire l'ADMR c'est : 43 associations

743 bénévoles

850 salariés.

L'agrément qualité et l'autorisation du Conseil Général dont nous bénéficions nous donnent une habilitation officielle comme service aux personnes. Il permet, pour vous, le bénéfice d'allègements fiscaux.

Les conventions avec différents organismes sociaux (caisses de retraite, CAF, assurances...) permettent également, lorsqu'il y a prise en charge, la pratique du tiers payant.

Le projet ADMR :

Le mouvement national, dont le siège est à Paris, porte un projet social fort auquel notre association adhère avec conviction.

Il a pour but de permettre aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles, en ville comme à la campagne en leur apportant un service personnalisé adapté à leurs attentes et leurs besoins.



Une action de proximité :

Notre association est animée et gérée par une équipe de responsables bénévoles bien implantés dans leur commune. Le fonctionnement de l'association repose sur un travail d'équipe entre bénévoles et salariés.

L'association ADMR de Saint Christophe en Brionnais et communes environnantes a été fondée en 1977 à l'initiative de Monsieur Alexis Raquin, Maire de St Christophe et Conseiller Général, et Monsieur Jean Augagneur, Maire d'Oyé. Elle s'étend sur 8 communes et a évolué au fil des années, les besoins des familles n'étant plus les mêmes que dans les années 60.

Elle emploie actuellement 14 salariées :

- 2 TISF (Technicienne d'Intervention Sociale et Familiale) ,

- 10 Aides à Domicile ,

- 1 personne chargée du portage de repas ,

- et depuis mars 2007 une secrétaire administrative.



L'association ADMR locale reste vivante.

Elle a une action bienfaitrice sur le plan local.

Les bénévoles y gardent une place essentielle.



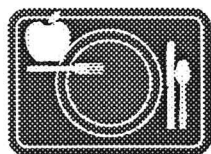
Un petit rappel

Le portage de repas consiste à assurer la livraison de repas froids au domicile du demandeur.

Il s'adresse à toute personne résidant sur le canton, sans condition d'âge .

La livraison des repas peut être régulière ou occasionnelle. Elle est assurée quatre fois par semaine : les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les menus sont variés, équilibrés, et livrés dans des barquettes micro-ondables à usage unique .



Ils sont remis une semaine à l'avance aux bénéficiaires qui peuvent donc programmer leurs jours de livraison en fonction du menu proposé .

Il n'y a qu'un seul menu par jour qui comprend une entrée - un plat protéiné - un légume - un produit laitier - un dessert - du pain - un potage de légumes .

**Pour de plus amples renseignements s'adresser à
la permanence ouverte au local ADMR
Bâtiment administratif du champ de foire
71800 St Christophe en Brionnais :
chaque mardi de 10 h à 12 h
Tél / Fax / Répondeur : 03 85 25 99 03**

GENDARMERIE

La communauté de brigades de gendarmerie de MARCIGNY/SEMUR EN BRIONNAIS rappelle à chacun que la lutte contre l'insécurité et l'incivisme n'est pas seulement l'apanage des forces de l'ordre. C'est le rôle de chacun, du gendarme à l' élu local et jusqu'au simple citoyen.

Ce n'est pas de la " DELATION " , c'est du "CIVISME", de :

- communiquer rapidement qu'un véhicule ou des individus suspects "rôdent dans le quartier ", en prenant soin de relever si possible les numéros d'immatriculation.
- informer rapidement qu'un cambriolage se commet dans la maison voisine, et de communiquer tous renseignements utiles permettant d'identifier le ou les malfaiteurs.
- informer sur tout élément paraissant suspect
- informer que des jeunes commettent des dégradations, tags ou autres sur les biens publics, même si ceux-ci sont des résidents de la localité

N'OUBLIONS JAMAIS UNE CHOSE : DEMAIN, JE PEUX ÊTRE VICTIME A MON TOUR DU MEFAIT DONT EST VICTIME MON VOISIN

C'est un acte citoyen, voire simplement du CIVISME, que d'apporter son aide à la lutte contre les incivilités de toutes sortes, fléaux qui sont un coût important pour la collectivité.

Pour exemple, dans la nuit du 17 au 18 septembre 2007 alors que deux tentatives de cambriolages venaient de se commettre dans la localité d'IGUERANDE, le comportement citoyen d'un résident a permis d'interpeller en flagrant délit sur ROANNE les trois auteurs, circulant à bord d'un véhicule volé depuis plus d'un an en Italie. Ces individus, trois ressortissants étrangers en situation irrégulière, ayant commis plusieurs cambriolages entre PARAY LE MONIAL et ROANNE, ont fait l'objet d'un jugement en comparution immédiate suivi d'une incarcération en maison d'arrêt.

D'autre part, sur la route, il est de coutume de signaler par des "appels de phares" aux autres automobilistes la présence des forces de l'ordre sur le bord de la route. C'est un "jeu toléré" lorsque les gendarmes sont en simple service de police de la route ou de contrôle de vitesse. Cependant ce jeu peut revêtir un caractère nuisible lorsqu'ils sont en poste de bouclage général de secteur pour interpeller de dangereux malfaiteurs venant de commettre un holdup, une agression de personnes âgées, ou tout crime ou délit grave. Dans ce cas, ils ont en général revêtu les gilets pare-balles et sont porteurs d'un fusil à pompe.

LA SECURITE EST L'AFFAIRE DE TOUS

ASSOCIATIONS DES VEUVES ET VEUFS CIVILS DU SECTEUR DE CHAROLLES

Mairie de la Clayette
Rue Centrale
71800 LA CLAYETTE

C'est une association qui regroupe des Veuves et Veufs (d'âges différents) de votre secteur pour vous aider, vous soutenir, vous rencontrer...

Nous sommes reliés avec le département mais aussi avec la FAVEC (Face au Veuvage Ensemble Continuons) où des hommes et des femmes défendent nos droits au niveau national.

En adhérant à celle-ci (19€ pour 2008) vous pouvez participer à nos activités du Secteur.

Voici le programme pour 2008 :

- Réunion prévue en janvier 2008 à la salle Briant de La Clayette
- Une rencontre est prévue avec le secteur de Chauffailles au printemps.
- Assemblée Générale du Département le dimanche 18 mai 2008 à Châlon sur Saône.
- Voyage Départemental début Septembre (7 jours) en Corse.
- Propositions de sorties (spectacles, concerts...)
- Repas de notre Secteur en toute amitié début octobre.

Vous pouvez nous retrouver à notre permanence tous les 3èmes Jeudis du mois à la Mairie de La Clayette de 14 à 15 h.

Pour tous renseignements s'adresser à Mme COPIER Jocelyne
Responsable de Secteur le Bourg 71800 GIBLES ☎ 03-85-84-52-05



association régie par la loi de 1901 est installée sur le département depuis 1988. L'association gérée par des bénévoles possède des antennes sur les cantons de BOURBON LANCY, DIGOIN, GUEUGNON, MARCIGNY et le siège social à PARAY LE MONIAL.

L'antenne de MARCIGNY, outre son canton est en mesure de traiter les demandes des cantons de SEMUR EN BRIONNAIS, LA CLAYETTE et CHAUFFAILLES.

L'association a pour but de mettre son personnel à la disposition de toutes personnes dont la situation demande une aide pour différents travaux (surcroît de travail ou période de congés pour les entreprises, association ou collectivités) repassage, ménage, courses, repas accompagnement, travaux de bricolage, de peinture, de jardinage, de manutention et de gros nettoyage pour les particuliers que se soient des personnes âgées ou des personnes ayant besoin d'aide à la suite de différents événements familiaux.

En ce qui concerne les prestations « emplois familiaux » vous pouvez bénéficier d'un allègement fiscal, vous pouvez si vous remplissez les conditions, bénéficier des aides financières des organismes tels que CONSEIL GENERAL, CAF, CRAM, MSA et même de votre assurance complémentaire si vous avez un contrat . L'association est agréée pour les chèques Autonomie 71 APA, elle accepte les Titres Emploi Service, les chèques services universels CESU.

N'hésitez pas à faire appel à notre association qui se chargera de mettre à votre disposition son personnel pour vos différents travaux. Vous n'aurez aucune contrainte administrative l'A.I.E.C. se charge de tout.

A.I.E.C. « ENTRAIDE et TRAVAIL »
11 rue Freyssinet 71110 MARCIGNY
71110 MARCIGNY
Tel/fax 03.85.25.14.19

Le bureau est ouvert au public le Mardi de 8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 heures
et le Jeudi de 8 heures 30 à 12 heures .

Une permanence téléphonique est assurée du LUNDI au VENDREDI de 8 heures 30 à 12 heures
et de 14 heures à 18 heures

L'Animation Jeunesse : bientôt 10 ans

Votre enfant a certainement déjà participé à une activité développée par l'Animation Jeunesse puisqu'elle compte plus de 1500 inscriptions chaque année sur les temps périscolaires ou extrascolaires (atelier cirque, arts plastiques, vacances ados, etc...).

Cet article va vous permettre de mieux comprendre ce qu'est et ce que propose l'Animation Jeunesse sur les cantons de Marcigny et Semur en Brionnais :

L'Antenne Animation est un local acheté en 1998 par la Communauté des Communes du Canton de Marcigny. Celui-ci héberge aujourd'hui plusieurs activités de l'Animation Jeunesse et bien sûr ses animateurs :



Melle Aurélie Peguet (salariée de la Communauté de Communes du Canton de Marcigny)

- Animatrice de l'Espace Cyber Jeunes, du Point Information Jeunesse, de l'Espace Ados

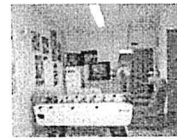
M. Camille Rivollier (salarié de Brionnais Découvertes)

- Coordonnateur des actions des Contrats CEL, CTL et animateur de Vacances Ados

Qui paye ?

L'Animation Jeunesse est impulsée et financée par les Cantons de Marcigny et Semur en Brionnais. L'association « Brionnais Découvertes secteur Animation Jeunesse » gère la mise en œuvre de la politique « Enfance Jeunesse » en salariant son responsable Camille Rivollier ainsi que les dépenses liées aux activités.

Localisation	11, rue Freyssinet à Marcigny
Ouverture	mardi (9h- 17h), mercredi (9h-18h), jeudi (9h-17h), vendredi (9h-20h), samedi (9h-16h)
Contact	Tél. 03 85 25 28 59 / Fax. 03 85 25 49 80 antenne_animation@wanadoo.fr



Le Point Information Jeunesse (PIJ)

Vous y trouverez des documentations variées et actualisées (orientation, études, formations des jeunes, emploi, étranger, vie pratique, loisirs, vacances ...) Aide à l'écriture des lettres de motivation ou de CV. Accès libre et gratuit.

L'espace Ados : NOUVEAUTE 2007

salle de jeux (baby, TV, jeux de société...) équipée d'un coin détente et cuisine.

Ouvert le mercredi de 14 h à 17 h, le vendredi de 17 h à 19 h 45 et le samedi de 10 h à 12 h.

soirées à thème dès 2008. Adhésion 3 € + coût de l'activité

Animé par Aurélie Peguet,
Diplômée BAF.A. BPJEPS

L'Espace Cyber Jeunes

salle informatique mise à disposition des ados

cotisation annuelle 3 € + l'heure de connexion internet 0,50 €

initiation informatique pour les adultes

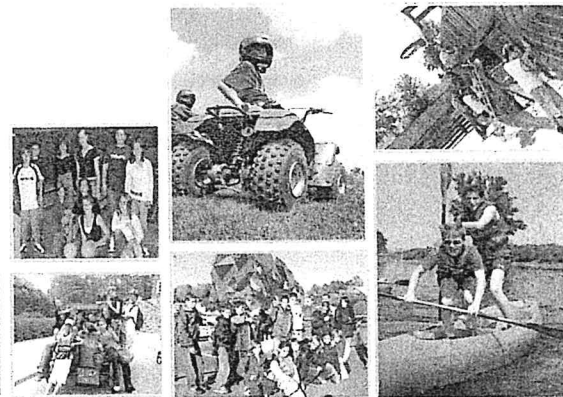
sur inscription : cotisation annuelle 3 € + séance à 2 €

accès libres (tous publics)

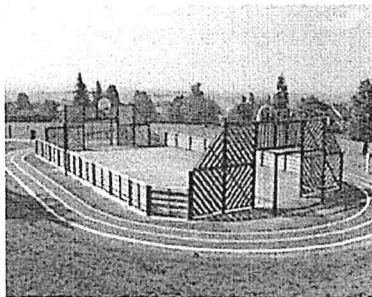
consultation des emails, photos numériques, cv, traitement de texte, affiche... cotisation annuelle 3 € + l'heure de connexion internet 1 €.

Le service de loisirs « Vacances Ados » 11 – 17 ans

A chaque période de vacances scolaires, les ados ont la possibilité de participer à un planning d'activités sportives, culturelles, gastronomiques, à plusieurs sorties (Disneyland, le Pal, Walibi, Karting, Accrobranches... ou à des séjours (Futuroscope, ski, ...) Tarif variant selon l'activité. Planning disponible sur Internet : www.brionnais-decouvertes.fr
Blog : <http://vacancesados.skyrock.com/>



Les ateliers périscolaires (06-11 ans)



Le CIRQUE : initiation aux arts du cirque (jonglerie, équilibre, bâton du diable...) les lundis soirs à Iguerande (5 € le mois) ou les mercredis matins à Marcigny (10 tickets* Actions Jeunes / mois).

LES ATELIERS CREATIFS : découvertes de plusieurs activités manuelles (poterie, modelage, mosaïque, cartonnage, ...) les samedis matins à Melay (10 tickets / mois).

L'AGORAKIDS : initiation au multisports (tennis, volley, basket, foot, hand...) chaque mardi soir à Semur en Brionnais (5 € / mois).

LEZ'ARTS PLASTIQUES : initiation aux techniques de la peinture chaque vendredi soir à Marcigny (10 tickets / mois).

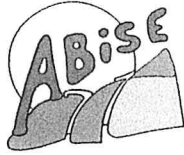


L'ORDINET : initiation et découverte de l'outil informatique (jeux, logiciels de mise en page) à Marcigny 2 mercredis par mois (5 tickets Actions Jeunes / mois).

Temps méridiens ECOLES : Grâce aux dispositifs CEL et CTL (DDJS, CAF, MSA, Conseil Général) : Sports (roller, vtt...), djembé, calligraphie...

* Les tickets Actions Jeunes sont en vente sous forme de carnet de 10 unités dans les mairies du Canton de Marcigny. (valeur d'1 ticket : 0,77 €)

Géré et coordonné par Camille Rivollier,
Diplômé BAF.A. BAFD. BEATEP



**RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES
PARENTS – ENFANTS
CANTONS DE SEMUR ET MARCIGNY**

Le relais d'assistantes Maternelles créé à l'initiative des communautés de communes de Semur et Marcigny et mis en place par l'Association Brionnaise, de Solidarité et d'Entraide, a débuté ses activités le 09 Octobre 2007.

Il s'adresse aux assistantes maternelles, à celles qui souhaitent le devenir mais aussi aux parents et à leurs enfants.

Le relais s'articule autour de différents pôles d'interventions :

Les permanences

Accueil sans rendez- vous

A Marcigny

(Communauté de communes)

Le Mardi de 13h30 à 19h

Le Samedi de 9h à 12h

A Iguerande

(Communauté de communes)

Le Mercredi de 9h à 12h15

A Semur en Brionnais

(Local ABISE, salle du chapitre)

Le Vendredi de 9h à 12h15

A Saint Christophe en Brionnais

(Local ABISE)

Le Vendredi de 13h30 à 19h

Les assistantes maternelles pourront trouver une aide dans leurs démarches administratives, dans leur quotidien et dans la relation employeurs/salariés.

Les parents pourront trouver des informations sur la garde des enfants (droits, prestations, démarches...) et également la liste de toutes les assistantes maternelles des cantons.

Les rencontres assistantes maternelles

A Marcigny

Le Jeudi de 9h30 à 12h

Le relais invite toutes les assistantes maternelles à se retrouver, une fois par semaine à Marcigny (salle du club des p'tiots), pour échanger, parler de leur pratique et discuter sur différents thèmes à définir.

Ateliers d'éveil itinérants

(A partir de janvier 2008)

Le premier et troisième

mercredi du mois

De 14h à 16h30

Les ateliers d'éveil sont destinés aux enfants de 0 à 5 ans accompagnés des assistantes maternelles ou de leur parent.

Des activités autour de la peinture, du modelage, du conte,, seront animées par l'animatrice responsable du relais ou un intervenant extérieur et pourront se dérouler dans les différentes communes des cantons.

Ludo - mobile

A Iguerande pour commencer

(A partir de janvier 2008)

Le deuxième et quatrième mercredi du mois

De 14h à 16h30

Un accueil autour du jeu et du jouet sera mis en place pour les enfants de 3 à 8 ans. Les enfants accompagnés de leur parent ou assistante maternelle pourront jouer sur place ou emprunter certains jeux. L'activité est basée sur l'échange entre enfants, entre adultes et avec l'animatrice présente sur les lieux.

Accueil parents

(A partir de janvier
2008)

Le Samedi après
midi ponctuellement

Les animations seront mises en place pour tous les parents qui souhaitent échanger sur leur rôle de parent et discuter autour de thèmes définis.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter l'A.B.I.S.E, relais d'assistantes maternelles au 03.85.25.27.54 ou 06.20.23.54.84
relais.abise@wanadoo.fr

Nous rappelons que l'association est porteuse d'autres structures dont le Centre de Loisirs qui fonctionne les mercredis et les vacances scolaires. Ainsi que deux Points Informations Familiales, l'un à Iguerande les mardis de 9h30 à 12h (Maison d'accueil de la communauté de communes) et l'autre à Saint Christophe en Brionnais les mercredis de 9h30 à 12h (allée de Tenay).

**Association soutenue par les communautés de communes des cantons
de Semur en Brionnais et Marcigny - Caisse d'Allocations Familiales -
Mutualité Sociale Agricole - Conseil Général**

TARIFS DE LOCATION DU MATERIEL A COMPTER DU 1er JANVIER 2008

MATERIEL	RESPONSABLE	TARIF DE LOCATION EN €	
			LA JOURNEE
BETONNIERES			
Modèle équipé d'un moteur électrique	M. LAUVERNIER Gilbert VARENNE L'ARCONCE Tél : 03.85.25.83.55	4.50 €/demi-journée	7.60 €
Modèle équipé d'une prise de force	M. POPELIN Francis et Aline Tréval - ST JULIEN DE JONZY Tél : 03.85.84.10.47	4.50 €/demi-journée	7.60 €
FENDEUR DE BOIS	M. PEGON Alain Les Igaux - SEMUR EN Bais Tél : 03.85.25.23.68	5 €/heure	
FENDEUR HORIZONTAL	M. NIGAY Christophe Trélu - ST CHRISTOPHE Tél : 03.85.25.83.07	6 €/heure	
APPOINTEUR DE PIQUETS	M. MONIN Henri Gregaïne - SARRY Tél : 03.85.25.10.94	7 €/heure	
TARIERE	M. MARTIN Jean-Charles ST JULIEN DE JONZY Tél midi : 03.85.84.01.80 Tél soir : 03.85.84.01.20	30.50 €/demi-journée	61 €
ENFONCE PIEUX	M. DEGRANGE Christophe Tréval - ST JULIEN DE JONZY Tél : 03.85.84.00.95 Port : 06.82.78.55.38	6 €/heure	
CULTIPAKER	M. GIRARD Alain Les Beluzes - IGUERANDE Tél : 03.85.84.06.87	20 €/Ha	
	M. POPELIN Francis et Aline Tréval - ST JULIEN DE JONZY Tél : 03.85.84.10.47	20 €/Ha	
CAGE DE CONTENTION	M. JOANNEL Yves Le Bourg - SEMUR EN Bais Tél : 03.85.25.35.24	15 €/demi-journée	30 €
ECORNEUR	M. JOANNEL Yves Le Bourg - SEMUR EN Bais Tél : 03.85.25.35.24	15 €/demi-journée	22 €
BETONNIERE	M. JOANNEL Yves Le Bourg - SEMUR EN Bais Tél : 03.85.25.35.24	5 €/demi-journée	8 €
RIGOLEUSE	M. DUCARRE Marc Les Vernes - ST BONNET Tél : 03.85.25.29.05	15 €/demi-journée couteau à charge du client	30 € 20 € (commune)

2 REMORQUES FRIGOS	M. PERRAT Pascal SEMUR EN Bais Tél : 03.85.25.00.29	35 € pour 1 journée repas 55 € pour 2 journées repas 45 € pour 2 jours découpe viande 35 € pour 1 jour viande au-delà de 4 jours : supplément de 10 €/jour	
ECORCEUSE	M. LESPINASSE Guy Jonzy - ST JULIEN Tél : 03.85.84.12.39	25 €/demi-journée	45 €
BALAYEUSE	M. ROBIN Jean-Louis Les Bouillards - IGUERANDE Tél : 03.85.25.10.44	8 €/heure	
TESTEUR DE GESTATION	M. NIGAY Christophe Trélu - ST CHRISTOPHE Tél : 03.85.25.83.07	8 €/an (à la 1ère utilisation)	
SOUFFLEUR DE FEUILLES	M. LESPINASSE Paul Le Bourg - MAILLY Tél : 03.85.84.00.80	6 € + 1 L essence / demi journée	12 € + 2 L essence
	M. FAYOLLE Bernard La Croix - OYE Tél : 03.85.25.86.27	6 € + 1 L essence / demi journée	12 € + 2 L essence
ROULEAU	M. FAYOLLE Bernard La Croix - OYE Tél : 03.85.25.86.27		10 €
LAME NIVELEUSE	M. PERRAT Guy SEMUR EN BRIONNAIS Tél : 03.85.25.39.54	35 € / demi journée	60 € la journée

IMPORTANT : pour une tenue précise et plus aisée des comptes, les responsables du matériel voudront bien transmettre au Trésorier, M. BERTRAND Pacal - Les Grandes Varennes - 71340 IGUERANDE, soit les chèques, soit les récépissés de dépôt (enveloppes timbrées libellées à l'adresse du trésorier sur demande).

ASSOCIATION CANTONALE DE ROCHEFORT

BILAN 2007

RECETTES		DEPENSES	
Location du matériel	7752.38 €	Entretien du matériel	1716.82 €
Subventions	2483.00 €	Frais de bureau	114.87 €
Intérêts	76.13 €	Assurances	992.71 €
TOTAL	10311.51 €	TOTAL	2824.40 €

Achat de matériel en 2007 :

1 enfonce pieux : 9568 € - reprise ancien : 3500 € = 6068 €

1 remorque frigorifique : 9290 €

1 lame niveleuse 3 points : 3432 € soit un total d'investissements de 18790 €

Reste en caisse au 16/01/2008 : 10500 €

PERMANENCES

MAIRIE :

E-mail : mairiedesaintdidierenbrionnais@wanadoo.fr
Permanence secrétariat : Mardi et Samedi de 9 H à 12 H
Permanence Conseiller Général : Mercredi de 9 H à 11 H

Communauté de communes du canton de Semur en Brionnais :

Rue des Ebaulais - 71800 - St Christophe en Brionnais
Téléphone : 03 85 25 86 47 - Fax : 03 85 25 87 59
Lundi de 8 H à 12 H - Mardi : 8 H à 13 H et 14 H à 18 H - Mercredi : 8 H à 14 H
Vendredi : 8 H à 12 H - 13 H à 18 H

Mutualité Sociale Agricole :

13, Avenue Joanny Furtin - 71120 - CHAROLLES - Tél : 03 85 88 06 20
Du lundi au vendredi de 8 H 30 à 12 H et de 13 H 30 à 17 H

Caisse Retraite CRAM : Uniquement sur rendez-vous

Marie de Marcigny les 2ème et 4ème mardi - Tél : 0 825 393 783

Caisses Retraites complémentaires : Uniquement sur rendez-vous

Téléphone : 0 820 200 015
Digoïn - CPAM - 91, rue Bartoli - 1er et 3ème jeudi
ou La Clayette - Mairie - 1er et 3ème lundi

Assistante sociale : Mme Yvette CORNELOUP

Les usagers sont invités à prendre rendez-vous auprès du secrétariat - Tél : 03 85 25 40 25
Permanences sans rendez-vous :
Salle bibliothèque de Semur en Brionnais le 2ème mardi de chaque mois de 10 H à 12 H
Mairie de St Christophe en Brionnais le 1er jeudi de chaque mois de 15 H à 17 H

H et D Bourgogne (anciennement CDHAR) :

49, rue Ambroise Paré - BP 30046 - 71012 - CHARNAY LES MACON Cédex
Téléphone : 03 85 21 01 60 - E-mail : hd.bourgogne.sud@wanadoo.fr - N° vert : 0 800 880 531

Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt :

Bâtiment administratif du champ de foire de Saint Christophe en Brionnais
Tous les mercredis de 13H à 16 H - Tél : 03 85 21 86 86

Chambre d'Agriculture :

Maison Familiale - Anzy le Duc le matin de 9 H à 12 H
et le lundi de 8 H à 12 H - Tél : 03.85.25.36.34

Antenne animation : 11 , rue du Général Fressinet - Marcigny

Tél : 03 85 25 28 59 ou fax 03 85 25 49 80

Cercle généalogique :

Mairie de St Christophe le 1er samedi du mois de 14 H 30 à 18 H

LES SERVICES

PAROISSE : Père Serge GROBOT - Tél : 03.85.25.03.27 de préférence le samedi matin de 8 H 30 à 9 H 30

SERVICE DES EAUX : SAUR à Hautefond - Service clientèle : 0810.811.037
Dépannage 24 h sur 24 au 03.85.88.76.76 - Espace client : www.saur.com

E.D.F. : Tél : 0 801 71 18 71 ou regarder le n° inscrit sur la facture

POMPIERS : Tél : 18 ou Centre de Secours Marcigny - Tél : 03 85 25 49 15

GENDARMERIE : Tél 17 ou Brigade de Semur en Brionnais : 03 85 25 07 14 -
Brigade de Marcigny : 03 85 25 04 06

SAMU : Tél 15

AIDE MENAGERE ET AIDE FAMILIALE : Voir article dans ce bulletin

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES : tous les mercredis

RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS : Se faire inscrire en mairie
Les dates seront communiquées ultérieurement

CONTAINERS POUR TRI SELECTIF : Route de Cherancré

MINI DECHETTERIES : voir calendrier dans ce bulletin

ADRESSES UTILES

Sous Préfecture - Rue de la Madeleine - 71120 - CHAROLLES
Tél : 03 85 88 02 50

Centre des Impôts - Avenue Bayard - 71120 - CHAROLLES
Tél : 03 85 88 29 00

ASSEDIC : Avec www.assedic.fr et le 3949 l'Assedic facilite les démarches des demandeurs d'emploi

S'informer, s'inscrire, consulter son dossier, joindre un conseiller... Pour les demandeurs d'emploi, communiquer avec l'Assedic devient plus simple. Le 3949, c'est désormais un seul numéro à retenir et à composer pour accéder à l'ensemble des services.

Un espace complet d'informations et de services est également en ligne sur www.assedic.fr
Les Assedic reçoivent des demandeurs d'emploi avec ou sans rendez-vous dans les sites d'accueil de proximité souvent communs avec l'ANPE.

Allô, service public (Ministère de la Fonction Publique) La première réponse à vos questions administratives - Téléphone 3939 du lundi au vendredi de 8 H à 19 H et le samedi de 9 H à 14 H - www.service-public.fr